

Décision

Générale

colonial

Décision n° 49-429-1932 Congés

n° 49-429-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

31 août 1932

Numéro JO

n° 429 du 31/08/1932

Date du numéro

31 août 1932

TEXTE INTÉGRAL

un congé, pour affaires personnelles, de deux mois, avec demi-solde de présence dégagée de tons accessoires, est accordé au sergent de la garde indigène Aden Aoualé. n° mile 570, pour en jouir au Somaliland.